



Champ d'oiseaux

École Fondamentale Libre

Rue de la Coquinie, 168 7700 Mouscron 056/333608 direction@coquinie.be

Présentation de l'EFL Champ d'Oiseaux

1. Nos options philosophiques et éducatives

- **Une école chrétienne**

Accueillante à tous,

Où se vivent les valeurs de solidarité, de partage, d'écoute, de respect de l'autre, d'autonomie, de créativité.

- **Une école vers un enseignement d'excellence**

Pour amener tous les enfants à leur meilleur niveau,

Assurer la maîtrise de la langue maternelle,

Assurer d'année en année la continuité des apprentissages avec un passage harmonieux d'une année à l'autre ou d'un cycle à l'autre.

- **Une école de vie**

Pour former de futurs citoyens responsables, solidaires, soucieux de l'environnement.

- **Une école d'envies**

Qui favorise l'épanouissement intellectuel, physique, social, affectif et spirituel des élèves.

Qui développe la curiosité basée sur la recherche, la découverte, la construction et la structuration des connaissances,

Qui donne l'envie d'apprendre, d'acquérir des compétences.

- **Une école ouverte**

Sur la ville, sur le monde, sur la culture,

Avec un éveil aux arts, un éveil à l'apprentissage d'une autre langue

- **Une école de participation**

Où, en co-responsabilité, les parents, les enseignants et les éducateurs ont la volonté d'accompagner les enfants dans la construction de leur devenir.

2. Le règlement des études

- **La raison d'être d'un règlement des études**

Être à l'école : cela s'apprend !

D'abord relation de personne à personne, c'est ensuite un programme éducatif, dont l'enfant est le centre. En apprenant au contact d'un adulte, de ses camarades, l'enfant s'éduque par l'effort, la volonté, le travail, la recherche, l'écoute selon son rythme, ses possibilités.

Il faut cependant souligner que l'école, outre sa fonction d'enseigner, doit éduquer. Une œuvre d'éducation ne peut se faire qu'à travers un partenariat avec les parents où chacun reconnaît les rôles et les compétences des uns et des autres : c'est une œuvre à deux.

Si la suspicion prend la place de la confiance, l'œuvre devient impossible et il est normal que l'école demande aux parents de trouver une autre école pour leur enfant.

- **Le tronc commun**

Le tronc commun est un nouveau parcours d'apprentissage qui se déploie de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire. Ses principaux objectifs sont de renforcer la qualité de l'enseignement et de réduire les inégalités scolaires. Il se caractérise notamment par une révision en profondeur des contenus d'apprentissage, au travers de nouveaux référentiels modernisés et pluriels, et de la manière d'apprendre.

Ce nouveau parcours d'apprentissage se veut identique pour tous les élèves quelle que soit l'école qu'ils fréquentent et quel que soit le réseau auquel celle-ci appartient. Au terme de la 3^e secondaire, chaque élève aura donc vu les mêmes matières quel que soit le ou les établissements qu'il aura fréquentés.

Les contenus d'apprentissage redéfinis renforcent en outre l'acquisition de compétences utiles pour la société du 21^e siècle et établissent des ponts concrets avec le monde réel. Les savoirs et compétences de base, comme le français, les maths, les sciences, mais aussi les langues modernes, sont renforcés alors que d'autres compétences, jusqu'ici peu investies, font leur apparition dans le parcours commun telles que l'esprit d'entreprendre, la créativité, les aptitudes manuelles, techniques, technologiques et numériques, la formation artistique et culturelle ou encore l'éducation à la santé.

- **Les critères d'un travail scolaire de qualité**

Afin que le travail scolaire de nos élèves soit de qualité, nous attendons d'eux :

- Qu'ils acquièrent progressivement une méthode de travail personnelle et efficace, le souci du travail bien fait, le respect des délais, qu'ils manifestent leur sens de responsabilité.
- Qu'ils puissent s'intégrer dans une équipe et travailler ensemble à l'accomplissement d'une tâche. Cela permet d'évaluer le sens des responsabilités, l'autonomie, l'initiative, le respect des autres (souci du travail bien fait, sens critique, l'écoute...).
- Qu'ils mettent le plus grand soin dans la présentation de tous les travaux.

- **Le suivi des acquisitions**

Dans le cadre de notre engagement à favoriser un environnement d'apprentissage positif et constructif, nous avons adopté une approche d'évaluation sans cotation.

Cette méthode met l'accent sur le développement des compétences et des connaissances des élèves, en réduisant le stress lié aux notes. Les élèves recevront des retours détaillés et constructifs sur leurs travaux, leur permettant de mieux comprendre leurs forces et les domaines à améliorer.

Cette approche encourage un apprentissage continu et personnalisé, visant à maximiser le potentiel de chaque élève. Cela ne signifie pas qu'aucune évaluation ou contrôle ne sera effectué. C'est la manière de présenter les résultats qui diffèrent des traditionnels « points ».

Si un élève pour quelque raison que ce soit, était absent lors d'un contrôle, le titulaire jugera de l'utilité ou non de le donner.

Afin de rendre cette méthode d'évaluation plus efficace, nous nous permettons d'insister pour que tous les parents rencontrent les titulaires lors de la remise du bulletin de leur enfant : en milieu et fin d'année.

- **Le conseil de classe : la direction, le titulaire et le P.M.S.**

Le conseil de classe est organisé au minimum en fin d'année scolaire.

Il est prévu pour :

- Traiter de la situation de chaque enfant dans le cadre d'une évaluation formative.
- Traiter de l'accompagnement spécifique et du dispositif formatif à instaurer pour aider l'enfant en difficulté.
- Statuer sur le passage à l'étape/année suivante.
- Traiter de situations disciplinaires particulières ou pour donner un avis dans le cadre d'une procédure d'exclusion d'un élève.

La commission d'attribution du CEB (certificat d'études de base)

En fin du curriculum de 2,5 à 12 ans, la commission d'attribution du CEB exerce une fonction délibérative et se prononce sur le passage à l'enseignement secondaire. 50% de moyenne dans chaque branche (français, math, éveil) implique directement l'attribution du CEB.

En cas d'échec ou d'un problème majeur ayant entraîné l'impossibilité de présenter les épreuves, un jury constitué des enseignants ayant encadré l'élève en 5^{ème} et en 6^{ème} primaire et de la direction sera constitué pour décider de l'octroi du C.E.B.

- **Les contacts entre l'école et les parents**

Les parents peuvent rencontrer la direction, les enseignants lors des contacts pédagogiques ou sur rendez-vous.

Chaque titulaire utilise l'application Klassly pour communiquer sur la vie de la classe, les informations importantes ou de « dernière minute ». En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons d'envoyer un message à son titulaire dès 8h sur cette application. Il est donc important d'y être connecté.

En début d'année scolaire, les parents sont invités à rencontrer le titulaire de leur enfant qui présentera ses objectifs et ses attentes. Une convocation est remise aux élèves. Durant l'année, les parents peuvent rencontrer les titulaires pour faire le point sur l'évolution de l'élève, ainsi que sur les possibilités de régulation. Nous demandons aux parents de solliciter un rendez-vous afin que les titulaires puissent se libérer et être entièrement à leur disposition car priorité est donnée à la gestion de leur classe.

Conformément aux prescrits légaux, les enseignants compléteront le DACCE de votre enfant. Le Dispositif d'Accompagnement à la Construction des Compétences Éducatives (DACCE) est une initiative visant à soutenir le développement des compétences éducatives des élèves de manière personnalisée et continue. Ce dispositif offre un accompagnement individualisé, permettant à chaque élève de progresser à son rythme et de renforcer ses compétences spécifiques. Grâce à des retours constructifs et à des activités adaptées, le DACCE favorise un apprentissage approfondi et durable, en mettant l'accent sur le développement global de l'élève. Vous pouvez consulter le DACCE de votre enfant via le portail officiel « Mon Espace ».

La remise des bulletins de juin permet la rencontre des enseignants avec les parents et permet éventuellement d'expliquer la décision prise par le conseil de classe et les possibilités de remédiation à envisager.

Les parents peuvent également solliciter des contacts avec le Centre psycho-médicosocial libre Mouscron 2 , 6 rue Saint Joseph à Mouscron. Tél.056/39.16.01

3. Nos projets

Le projet éducatif

- Un projet éducatif mis en œuvre dans une perspective chrétienne : éduquer l'enfant dans sa construction de soi et tous les enfants sans distinction.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des enfants.
- Accompagner l'enfant pour l'aider à développer des compétences, à construire ses savoirs, à s'épanouir dans la recherche du sens de la responsabilité, du respect de l'autre, du sens social, de l'autonomie, de l'intériorité, de la créativité.
- Eduquer l'enfant dans une perspective chrétienne enracinée dans l'amour de Dieu et du prochain.
- Développer l'esprit critique.
- Amener chaque enfant à se poser lui-même les questions essentielles.

Le projet pédagogique

Un projet pédagogique en lien avec notre plan de pilotage pour apprendre et maîtriser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

- Développer différents types de pédagogie :
 - En donnant du sens aux apprentissages,
 - En exploitant un maximum d'activités d'apprentissage réelles ou simulées,
 - En donnant à l'enfant la possibilité d'être acteur de ses apprentissages,
 - En favorisant l'autonomie,
 - En créant des situations où les enfants apprennent les uns par les autres, les uns pour les autres,

- En mettant en place des formes d'organisation qui respectent les différences et le rythme de chaque enfant,
- En favorisant le co-enseignement.

Le projet d'école

Des priorités établies pour concrétiser les intentions du projet éducatif et pédagogique.

- Des objectifs précis fixés en équipe éducative pour construire et acquérir des compétences dans les domaines des mathématiques et de la langue française.
- Une recherche collective des niveaux progressifs de construction et d'appropriation des compétences et des savoirs entre autres par la mise en place du plan de travail autonome qui permet une évaluation formative et continue.
- Une harmonisation des référentiels par le biais d'activités de structuration, de traces dans les cahiers des élèves, de panneaux de synthèse, de grilles d'évaluation, ...
- Un éveil aux langues.
- Des conseils de coopération pour sensibiliser les enfants à la communication et à la gestion des conflits.
- Des activités sportives et culturelles organisées au cours de l'année.
- La participation des parents et des autres partenaires dans l'éducation des enfants dans un esprit de co-responsabilité.
- Une école du dehors avec des sorties au bois, la gestion d'espace potager.
- La mise en projet pour développer une école de vie.

Quelques sujets en évidence ...

- **Les activités de lecture et d'écriture**

En langue maternelle, les compétences essentielles sont le savoir-lire et le savoir-écrire.

Les habiletés requises chez un étudiant ou lorsqu'on postule pour un emploi ne sont-elles pas la lecture rapide et la compréhension d'un syllabus, la synthèse d'un texte ?

Dans notre école fondamentale, nous nous appliquerons, en priorité, à développer des activités de lecture et d'écriture qui auront du sens (traitement et gestion de dossiers, de livres, de documents diversifiés, fonctionnement d'une bibliothèque afin de leur permettre de s'informer, de communiquer, d'échanger, d'expliquer, d'être interpellé, de mémoriser, ...

L'orthographe, la grammaire et la conjugaison deviendront, dès lors, des outils au service de la lecture et de l'écriture.

En effet, l'enfant ne maîtrisera l'orthographe que s'il a le projet d'écrire.

- **Les devoirs ou le travail à domicile.**

L'EFL Champ d'oiseaux estime utile de valoriser le travail personnel de l'élève et de favoriser graduellement son autonomie dans l'apprentissage. Cette démarche pédagogique initiée durant le temps scolaire se verra complémentirement prolongée par le travail à domicile. L'élève sera ainsi en mesure d'aborder avec plus de maturité le travail individuel auquel il sera confronté durant le reste de son parcours scolaire.

La durée du travail à domicile sera limitée dans la quantité et la fréquence en fonction des cycles et des classes. Ces activités ne pourront jamais faire l'objet d'une cotation.

Une étude dirigée est organisée pour permettre à tous les élèves sans discrimination de bénéficier d'un encadrement et d'un climat propice au travail.

- **Favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement.**

Sortir des murs de l'école permettra aux élèves de découvrir leur environnement proche.

Par ailleurs, dans le cadre de cet objectif et étant convaincus de l'intérêt pédagogique, relationnel, culturel et sportif des classes de découverte et de dépaysement. Les enfants partent en classes de dépaysement tous les ans en M3, en P5/P6 et tous les deux ans, en P1/P2 et en P3/P4.

Afin de favoriser l'accès à chaque enfant aux découvertes extérieures, un étalement des paiements sera proposé.

L'EFL Champ d'oiseaux s'engage à organiser des activités afin d'en réduire le coût. La direction restera à l'écoute et apportera une aide discrète aux familles le cas échéant.

- **Favoriser la solidarité vis-à-vis d'individus ou d'associations**

Les valeurs de partage et de solidarité seront mises en pratique dans des actions ponctuelles de soutien à des associations humanitaires ou par des démarches d'aide à des personnes en difficultés (matérielles ou autres).

- **Respecter les locaux, le cadre et le matériel de l'école**

Les enfants, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative seront sensibilisés à une utilisation des locaux, du matériel scolaire et de la cour de récréation qui s'inscrit dans le sens du projet pédagogique. Chacun veillera en particulier au respect de l'autre, de son travail et au sens du beau : un environnement agréable rend la vie plus belle !

Afin d'éduquer à la prise de ses responsabilités et à la considération du travail d'autrui, toute dégradation volontaire ou manque de respect devra être réparé.

- **Apprendre une seconde langue dès la troisième maternelle**

- Dès la M3 et jusqu'en P2, un éveil aux langues est organisé au sein de chaque classe.

Objectifs : Motiver l'enfant à l'apprentissage d'une langue étrangère, lui inculquer des connaissances linguistiques et culturelles, lui transmettre des valeurs citoyennes telles que le respect de l'autre...

Orientation pédagogique : L'approche est ludique, orale, dynamique et affective.

- Dès la P3, les élèves bénéficient d'un cours de néerlandais. (3 périodes en P3/P4, 5 périodes en P5/P6)

Objectifs généraux : susciter audace, plaisir, goût à une autre culture.

L'apprentissage d'une langue étrangère s'articule autour de 4 compétences :

- L'écoute : la compréhension à l'audition au travers d'histoires, de chansons, de mots écoutés et répétés en rythme ;
 - La prise de parole très fréquente en 5ème et 6ème ;
 - La compréhension à la lecture : petits textes ou dialogues (préalablement découverts oralement) ;
 - L'expression écrite : progressive également, et moins prioritaire en primaire.
-
- **Eviter et gérer les conflits.**

Pour bien vivre ensemble, l'équipe enseignante veille à instaurer un climat de confiance au sein de la classe et à gérer les conflits en partant de situations concrètes.

La communication non-violente et les conseils de coopération sont valorisés.